

## REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

St-Sauveur de Québec. — Nous remercions le bon Frère Didace, à la suite de faveurs obtenues après l'avoir invoqué et lui avoir promis l'insertion dans la *Revue*.

Dame J. P., *Tertiaire*.

St-Pierre les Beaucamps. — 12 août. Mon petit garçon, âgé de huit ans, fut attaqué d'une inflammation de poumons dont les remèdes furent impuissants à enrayer les progrès. Un jour le docteur me dit : C'est fini, la maladie est incurable. Alors je me tournai vers le bon Frère Didace et commençai une neuvaine sur le champ pour obtenir la guérison du petit malade. Ce ne fut pas en vain, car l'enfant prit du mieux et aujourd'hui il se porte à merveille.

Dame J. ANGER.

Québec. — 15 août. Je viens m'acquitter d'une promesse en témoignant avec reconnaissance que le bon Frère Didace m'a obtenu une situation.

JOSEPH PARADIS, *Tertiaire*.

Contresigné par le R. P. Perron.

St-Sauveur de Québec. — 21 août. Je me déclare publiquement redévable de plusieurs faveurs au bon Frère Didace.

Dame J. P., *Tertiaire*.

Montréal. — 8 septembre. Un père de famille sans ouvrage depuis un long espace de temps en a trouvé à la suite d'une neuvaine en l'honneur du Frère Didace.